

I. (a) Trouvez cette phrase transcrite en API ; (b) Expliquez la chute, le maintien ou le caractère facultatif des « e » instables (c) expliquez les semi-voyelles (d) relevez les liaisons (20 pts, à convertir sur 10 pts)

[vulqitruve(z)œp(ə)tinɔ̃brəd(ə)nosjɔ̃mɔ̃ralkis(ə)ʁapɔ̃rtasɔ̃netaaktɥel / okynsyʁletar(ə)latifdezɔ̃m]

Vous lui trouvez un p(ə)tit nombre d(e) notions morales qui s(e) rapportent à son état actuel, aucune sur l'état r(ə)latif des hommes. (5 pts)

- « e instables » : (9 pts)

4 tombent (*morales, rapportent, aucune, hommes*), fin de mot

4 facultatifs (*petit, de, se, relatif*), règle des deux consonnes (mots monosyllabiques ou à l'intérieur du mot)

1 obligatoire [en rouge, *nombre*], règle des trois consonnes [br + ə + d]

- Semi-voyelles (3 pts)

Lui, notions, actuel (après voyelle)

- Liaisons (3 pts)

Trouvez_un, son_état, des_hommes

II. Définissez et exemplifiez les différentes branches de la linguistique en prenant appui sur les informations contenues dans cet article de dictionnaire. (20 pts à convertir sur 10 pts)

1. chaîne [ʃɛn] n. f. 1° Lien constitué par des anneaux métalliques engagés les uns dans les autres : *A force de bondir, le chien a fini par casser sa chaîne. Les ancrs de marine sont fixées à de grosses chaînes. Il portait au cou une médaille retenue par une fine chaîne en or.* — 2° (surtout au plur.) Etat de dépendance, de servitude (littér.) : *Ce peuple opprimé s'était révolté, résolu à briser ses chaînes* (syn. : LIENS). ◆ **chaînette** n. f. Petite chaîne : *Un porte-clefs, comprenant un écusson au bout d'une chaînette.* ◆ **chaînon** n. m. Chacun des anneaux d'une chaîne : *Comme il a perdu la clef du cadenas, il n'a pu ouvrir qu'en coupant un chaînon* (syn. : MAILLON). ◆ **déchaîner** v. tr. Détacher de sa chaîne : *Déchaîner un chien, une barque.* ◆ **enchaîner** v. tr. 1° Enchaîner un être animé, l'attacher avec une chaîne : *Enchaîner les bœufs à leur mangeoire.* — 2° Enchaîner quelqu'un, quelque chose, le soumettre à une contrainte sévère (littér.) : *Un peuple enchaîné par la puissance occupante* (syn. : ASSERVIR). *Un gouvernement qui avait enchaîné les libertés* (syn. : ÉTOUFFER). [V. aussi DÉCHAÎNER 2.]

• **Phonétique** : étudie les sons du langage **2 pts**

Ici on a seulement la transcription phonétique en API (entre crochets) qui correspond à cette branche.

• **Sémantique** **6 pts** : étudie le sens des mots, la compatibilité sémantique entre eux, les relations lexicales (synonymie, antonymie, etc) et la subdivisions des mots en différents sens (polysémie)

Voici quelques informations de cet article qui concernent cette branche :

- les **définitions** qui décomposent le sens (pour 1., « Lien constitué par des anneaux... »)
- la mention de **synonymes** qui correspondent à des sens différents (comme *liens* pour le sens 2.)
- les subdivisions en **différents sens (polysémie)** qui dérivent les uns des autres (1. sens propre → 2. sens figuré et **figures de style**)
- la **compatibilité sémantique** entre les mots dans les exemples (par ex., entre *casser* et *sa chaîne* dans 1.)

• **Syntaxe 4 pts** : étudie l'ordre des mots et des syntagmes dans la phrase, les fonctions syntaxiques (COD, COI, sujet...), d'une façon générale les relations qui s'établissent entre mots et groupes de mots au sein de la phrase.

- le mot *chaîne* est inséré dans des **phrases** (les exemples en italiques) où l'**ordre des mots** est respecté ; en outre, on a des **SN (dét + N)** « sa chaîne », « de grosses chaînes », « une fine chaîne en or », etc.

- ces SN sont soumis à des **règles d'accord** : les déterminants et les adjectifs s'accordent en genre et en nombre avec *chaîne* : *grosses chaînes* (cf. morphosyntaxe).

- pour les verbes *déchaîner* et *enchaîner*, on a des informations sur leur construction : *v. tr.* qui indique que ce sont des verbes à **complément** (*déchaîner/enchaîner* + COD)

- on peut relever plusieurs formes **passives** : *Les ancres de marine sont fixées à de grosses chaînes* ; (...) *une médaille retenue [par une fine chaîne en or]*, *un peuple enchaîné [par la puissance occupante]* (on remarque dans les deux derniers cas la présence d'un complément d'agent entre crochets)

• **Morphologie 6 pts** : l'appartenance des mots à des **parties du discours** (nom, adjectif, verbe...) ; la **structure interne des mots** (mots simples et **construits**, utilisation de **flexions**)

- *chaîne* est un **nom** de même que les dérivés *chaînette* et *chaînon* ; *déchaîner* et *enchaîner* sont des **verbes**

→ Pour la morphologie **lexicale** :

- les mots précédés d'un losange sont **dérivés** de *chaîne* : il s'agit d'une famille de mots puisqu'ils ont le même radical *chaîn-* ; on a deux noms avec **suffixe** (*chaînette* et *chaînon*) et deux verbes **préfixés** (*déchaîner* et *enchaîner*) ; on a un **mot composé porte-clefs**.

→ Pour la morphologie **flexionnelle** :

- les règles d'accord font que certains mots changent de forme : par exemple, dans le SN *de grosses chaînes*, l'adjectif *grosses* prend les marques du pluriel et du féminin qui lui sont imposées par *chaînes* au pluriel (voir aussi **syntaxe**). Dans la même phrase, le participe passé *fixées* comporte les flexions *-e* et *-s* qui encodent respectivement le féminin et le pluriel suite à l'accord avec le SN *les ancres* (nom féminin) *de marine* dont dépend syntaxiquement le participe passé.

• La **pragmatique** étudie la subjectivité dans le langage, les sous-entendus, les implicites, les choix linguistiques du locuteur **2 pts**

Dans cet article on pourrait mentionner le registre *littéraire* des seconds sens de *chaîne* et *d'enchaîner*, qui renvoie à un type de discours particulier, à savoir le discours littéraire.

littér. (littéraire) : « Désigne un mot qui n'est pas d'usage familier, qui s'emploie surtout dans la langue écrite élégante. Ce mot a généralement des synonymes d'emploi plus courant. » (définition dans le Petit Robert 2009)